

PROVINCE
de
HAINAUT

ARRONDISSEMENT
de
THUIN

VILLE
de
THUIN

Numéro postal 6530

Du registre aux délibérations du Conseil Communal de cette ville, a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 16 JANVIER 2025

Présents : Mme R. SOBRY, Bourgmestre

Mme E. MOREAU, Présidente de CPAS

Mme K. COSYNS, M. P. LANNOO, Mme V. THOMAS, M. G. TULPINCK, Mme M.-C. PIREAU, Echevins

M. S. NOEL, Président

MM. J. MALAISE, Y. CAFFONETTE, V. CRAMPONT, V. KEUWEZ, P. NAVEZ, V.

DEMARS, F. PACIFICI, Mme A. BAUDOUX, M. E. FOURMEAU, Mme N.

BLANCHART, MM. J.-G. HONOREZ, J. USE, Mme E. VRAIE, M. J. DAGNELIE,

Mme C. DHAENE, Conseillers

Mme I. LAUWENS, Directrice générale

LE CONSEIL COMMUNAL, réuni en séance publique,

Vu l'article L1123-27 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu le projet de déclaration de politique communale comportant les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière ;

Attendu qu'après adoption par le conseil communal, cette déclaration de politique communale est publiée conformément aux dispositions de l'article L1133-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, de la manière prescrite par le conseil communal, et qu'elle est mise en ligne sur le site internet de la commune ;

Sur proposition du Collège communal ;

DECIDE,

par 13 voix pour et 10 abstentions (Y. CAFFONETTE, V. CRAMPONT, P. NAVEZ, V. DEMARS, F. PACIFICI, A. BAUDOUX, E. FOURMEAU, N. BLANCHART, E. VRAIE et J. DAGNELIE)

d'approuver la Déclaration de Politique Communale.

En séance, date que dessus;

La Directrice générale,
(s) Ingrid LAUWENS

Le Président,
(s) Simon NOEL

Pour extrait conforme,

La Directrice générale,

Ingrid LAUWENS



La Bourgmestre,

Rachel SOBRY

DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE

Mandature 2024-2030

Introduction

Conformément au Code de la démocratie locale, le Collège a le plaisir de présenter au Conseil communal la déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant ses principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire.

La déclinaison des actions à mener pour atteindre ces objectifs se présentera sous la forme d'un plan stratégique transversal.

Aujourd'hui, la volonté du Collège communal et des mandataires de la majorité est claire : nous voulons inscrire la Ville de Thuin dans un programme qui s'articule autour d'axes principaux et qui viseront à offrir un service optimal à la population tout en sauvegardant l'équilibre financier et en garantissant une fiscalité modérée.

Tout en garantissant une situation financière saine pour la Ville, le Collège aura à cœur de développer des projets qui visent à améliorer davantage la qualité et le cadre de vie et garantissent un épanouissement de nos concitoyens.

La majorité souhaite :

- une commune attractive où il fait bon vivre, dans un environnement où la sécurité aussi bien que la propreté sont assurées et renforcées ;
- une commune au cœur de laquelle la qualité de vie est privilégiée ;
- une commune qui garantit l'éducation et l'épanouissement de nos enfants et de nos jeunes ;
- une commune qui renforce la cohésion sociale et encourage la participation citoyenne, avec une attention à tous les publics ;
- une commune qui fait tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer à l'émancipation de chacun de ses concitoyens.

Cette volonté se traduira par des projets menés dans le cadre de différents axes prioritaires.

1. Amélioration du cadre et de la qualité de vie

Sécurité

Une des premières nécessités en matière de sécurité, au niveau communal, est que chaque citoyen sache qui est son agent de quartier. Le Collège s'attèlera à cet objectif, notamment en valorisant la police de proximité.

L'objectif est avant tout d'œuvrer pour la sécurité des citoyens et sécuriser les voiries. La sécurité est en effet un droit fondamental. Dans cette perspective, le Collège poursuivra et évaluera l'installation de caméras de surveillance.

Afin de renforcer la sécurité routière, les actions de prévention et les contrôles seront multipliés, en collaboration avec la police locale, et les sanctions administratives, notamment en matière de stationnement dangereux, seront renforcées. Prévention et répression étant les deux faces d'une politique de sécurité efficace, ces deux volets seront conjugués.

L'éclairage public joue aussi un rôle important sur le sentiment de sécurité. Il sera procédé à l'identification des quartiers et des moments où l'éclairage reste nécessaire durant la nuit.

Emploi et développement local

Sous l'impulsion de l'échevin du Commerce et en collaboration avec l'Agence de développement local, le Collège souhaite offrir une réelle vitrine de l'emploi dans notre commune. Cela passera par l'organisation d'un salon de l'emploi qui regroupe tous les acteurs concernés : entreprises locales, organismes de formation, écoles, etc. Cela passera aussi inévitablement par une communication proactive de la Ville destinée aux chercheurs d'emplois, aux jeunes mais aussi aux entreprises qui recrutent.

Afin de leur offrir la meilleure vitrine possible, l'annuaire des commerçants et indépendants sera en outre remis à jour. Et afin de garantir un espace d'échange structuré à nos commerçants et indépendants, entre eux mais également avec la Ville, une mise en réseau sera organisée par le Collège.

Pour soulager la tâche de nos agriculteurs et producteurs locaux, un guichet unique leur sera dédié à la Ville. Ils pourront y trouver un accompagnement et une aide soutenant et proactive, par exemple en ce qui concerne les démarches à effectuer dans l'obtention de labels.

Propreté et environnement

La gestion des déchets et la propreté des espaces publics sont des enjeux cruciaux pour la qualité de vie des citoyens. Afin d'assurer une ville et des villages propres, il est impératif d'investir davantage dans les moyens humains, matériels et de communication. Cela permet de répondre efficacement aux besoins de la population tout en sensibilisant chacun à l'importance de maintenir notre environnement propre.

La propreté est en effet l'affaire de tous. Sensibiliser la population à l'importance de la gestion des déchets et au respect de l'environnement est une priorité. Des actions pédagogiques régulières à destination des citoyens seront déployées. Le volet sanction a également un rôle à jouer en matière de sensibilisation. Le Collège se positionne en faveur de la tolérance zéro pour les incivilités liées notamment à la propreté publique.

Par ailleurs, l'entretien des cimetières sera amélioré et le Collège aura à cœur de poursuivre le fleurissement de nos villages, en privilégiant les plantes vivaces et indigènes.

Logement

Une offre de logement adaptée participe aussi à améliorer le cadre de vie d'une commune. La volonté du Collège est de permettre à tous les citoyens, particulièrement les publics dits faibles, de se loger dans leur environnement familial de qualité.

Pour ce faire, le Collège a plusieurs plans d'action. Mener, tout d'abord, un travail en collaboration étroite avec le Foyer de la Haute Sambre. Rénover le parc existant, trop souvent à la limite de la salubrité, avant de construire de nouveaux logements. Promouvoir les services de l'Agence immobilière sociale trop souvent méconnus, à l'égard des locataires mais également des propriétaires. Maintenir enfin la taxe sur les logements inoccupés et poursuivre la lutte contre les domiciles fictifs.

Inclusivité

Une commune exemplaire où il fait bon vivre est également une commune inclusive. Une attention particulière à l'accessibilité des bâtiments publics sera accordée. De façon plus large encore, l'inclusivité de tout le territoire communal sera une priorité (largeur des trottoirs, places de parking PMR, etc.).

Le Collège incitera également systématiquement les opérateurs privés à garantir l'accessibilité aux PMR lors de leurs organisations d'événements et manifestations.

Bien-être animal

Le bien-être animal fera naturellement l'objet d'attentions. Le Collège souhaite que les propriétaires d'animaux domestiques puissent trouver dans leur commune des services qui permettent à ces derniers de s'épanouir. Une réflexion sera par exemple menée sur les projets permettant de valoriser notre statut de capitale mondiale du chien.

Le Collège misera sur les indispensables synergies entre les acteurs de terrain dont les vétérinaires, la Fédération cynologique internationale, la SRPA de Charleroi, Natagora etc. et développera des collaborations avec ces partenaires privilégiés.

La promotion de la stérilisation des chats errants par les vétérinaires sera poursuivie et le Conseil consultatif du bien-être animal sera relancé.

2. Encadrement de nos enfants et jeunes

Petite enfance

En ce qui concerne nos plus jeunes citoyens, nos enfants, la priorité absolue est d'amplifier leur accueil, largement insuffisant actuellement. Face au besoin criant, toutes les pistes seront explorées, des appels à projets qui permettent de bénéficier de subsides aux partenariats public/privé.

Le Collège veillera par ailleurs à pérenniser l'Accueil temps libre.

Enseignement

L'enseignement présent sur notre territoire est diversifié et de qualité. Les élèves bénéficient d'un programme qui garantit l'apprentissage des compétences fondamentales et qui leur permet de développer un regard ouvert sur le monde.

Le Collège insistera sur la maîtrise des fondamentaux et l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge. Le souhait du Collège est notamment de développer la lecture, en sensibilisant par exemple les enseignants au « quart d'heure lecture ».

Aussi, le Collège souhaite que l'enseignement prépare nos jeunes à leur rôle de citoyen de demain : sensibilisation au bien-être animal, à la bonne utilisation des nouvelles technologies, à une alimentation saine, à la santé par le sport, etc.

Offrir un enseignement de qualité ne peut enfin se faire que dans des conditions matérielles correctes. Il est donc nécessaire que notre commune poursuive l'entretien régulier et la modernisation de nos bâtiments scolaires.

Jeunesse

Beaucoup de villages et de quartiers sont encore dépourvus d'espaces publics dédiés au sport ou à la détente. Pour nos jeunes mais également pour nos touristes, le Collège souhaite créer ce type d'espaces qui seront aussi l'occasion de développer la sensibilisation à l'environnement (mares, vergers, etc.).

Le Collège entend soutenir, via un accompagnement de la Ville, toute initiative participant à l'épanouissement des jeunes, qu'elle soit culturelle, sportive ou autre.

Le Collège proposera en outre le service citoyen volontaire aux jeunes de l'entité. À l'instar de ce qui se fait déjà en matière de bénévolat et de volontariat, les communes et les CPAS peuvent proposer aux jeunes âgés entre 18 et 25 ans de s'investir durant plusieurs mois au service du bien commun via des projets d'utilité collective (exemples : dans des secteurs de l'aide aux personnes, de l'environnement, de l'éducation ou de l'accès à la culture).

3. Participation citoyenne et cohésion sociale

Convaincu que les jeunes d'aujourd'hui sont les acteurs de demain, le Collège souhaite renforcer la participation citoyenne en permettant qu'elle commence tôt avec notamment la création d'un Conseil communal des enfants.

Au même titre, le Conseil consultatif des aînés sera relancé. À travers ces deux organes que nous jugeons essentiels à une bonne dynamique communale, le Collège entend rendre leur importance aux projets dédiés à nos aînés et à nos jeunes.

En outre, la politique des quartiers est un formidable outil en matière de participation citoyenne. Elle sera pérennisée et structurée.

La politique sportive de notre commune doit également être un levier puissant pour renforcer l'unité sociale et encourager un mode de vie sain. La Ville, à travers ses diverses actions, se positionnera comme un véritable moteur de la pratique sportive, de la santé publique et du bien-être de ses citoyens. Citons quelques-unes de ces actions :

- Un listing détaillé des aides attribuées aux clubs sera mis en place, basé sur des critères objectifs tels que le nombre d'enfants inscrits, les types d'activités proposées, la qualité des infrastructures, l'image du club à l'extérieur, son impact local, etc.
- Le Collège promouvra l'organisation d'événements et de rencontres, parmi lesquels un Mérite sportif et l'organisation d'activités avec des personnalités sportives reconnues : conférences, séances d'entraînement ou de compétitions amicales avec des sportifs locaux, etc. Ce type d'initiatives vise

à renforcer l'image du sport dans la commune, à inspirer les jeunes, à créer des liens entre les pratiquants. Le mérite des clubs et de leurs pratiquants doit être mis en lumière.

- Une attention sera portée aux normes de sécurité et d'accessibilité pour permettre à tous les citoyens de pratiquer leur activité dans les meilleures conditions.

Concernant l'action sociale, une note de politique sociale sera présentée par le Conseil de l'action sociale. De son côté, le Collège entend poursuivre les synergies, la collaboration et le soutien à destination des services de l'action sociale.

4. Urbanisme, aménagement du territoire et mobilité

En lien avec sa volonté de renforcer la participation citoyenne, le Collège amplifiera la consultation populaire et l'information à destination des riverains dans le cadre des grands projets de rénovation urbaine ou de voirie.

En matière d'aménagement du territoire notamment et parce que préserver l'âme de nos villages est important, chaque village sera considéré à travers un double prisme : celui d'un village s'intégrant dans l'entité mais également celui de ses spécificités propres. Nous pensons notamment à la mobilité : chaque village a des besoins spécifiques mais pour favoriser la cohésion, il convient d'avoir également une vision transversale de la mobilité.

Une attention particulière sera en outre accordée à l'entretien de nos voiries et de nos chemins agricoles. La nécessaire rénovation de voiries qui dépendent d'autres niveaux de pouvoir, singulièrement la Région, sera suivie de près par le Collège.

En matière d'urbanisme, le Collège agira pour atteindre les objectifs décrits dans la présente déclaration tout en conservant, en parallèle, à l'esprit les enjeux inhérents : logement, mobilité, qualité environnementale, gestion des risques (inondations, nuisances, etc.). Nous appliquerons la législation en matière d'urbanisme afin de mener une véritable lutte contre les infractions urbanistiques trop souvent permises et tolérées.

Le Collège entend ainsi favoriser une densification raisonnée, en préservant les espaces verts et en optimisant les infrastructures existantes.

La poursuite de la réaffectation du chantier naval sera inévitablement un dossier phare de la mandature.

5. Une commune exemplaire, attractive et qui met en avant ses atouts

Notre Ville ne manque pas d'atouts, que ce soit en matière de sport avec des clubs et athlètes de renommée internationale, en matière de folklore lui aussi reconnu au-delà de nos frontières, en matière de patrimoine, en matière de ruralité etc.

Le Collège souhaite valoriser ces nombreux atouts.

Nos agriculteurs et producteurs sont aussi un véritable atout territorial, et nos critères de marchés publics seront modifiés afin de favoriser les producteurs locaux, avec la volonté de privilégier les circuits courts et la consommation locale.

Dans le même objectif de privilégier les circuits courts et la consommation locale, le Collège rapprochera les écoles et nos producteurs locaux et étudiera les pistes de collaboration entre eux.

La signalétique joue également un rôle dans l'attractivité touristique de notre entité et, indirectement, dans le soutien à nos commerçants, établissements horeca et autres acteurs de la vie quotidienne. Une réflexion sera menée quant à ce point.

L'attractivité de notre commune passera aussi inévitablement par les actions menées entre autres par l'Office du tourisme et le Centre culturel. À cet égard et soucieux d'assurer un accompagnement et une coordination adéquats, le Collège a créé un échevinat du Tourisme et de la Culture. Le but est de pouvoir proposer, avec le concert de tous les acteurs concernés, une programmation grand public attractive tant pour nos concitoyens que pour les touristes.

En matière d'énergie, le Collège veut une Ville qui montre l'exemple en poursuivant la chasse aux gaspillages dans l'ensemble des bâtiments publics avec le concours des usagers (écoles, académie, salles polyvalentes, etc.). Un cadastre des bornes de recharge existant sur le territoire sera commandité et l'objectif d'installer une borne dans chaque village sera poursuivi par le Collège.

Enfin, Thuin regorge d'endroits exceptionnels. Pensons au quartier du Rivage, aux Jardins suspendus, mais aussi à nos villages. La volonté du Collège est de valoriser tous ces lieux également. À cet égard, il suivra de près les dossiers qui dépendent de la Région mais qui impactent largement l'attractivité de notre territoire, comme celui de l'Abbaye d'Aulne ou de la RN54.

Volet budgétaire

Le Collège tiendra le cadre financier en appliquant une gestion de la commune performante tout en préservant nos habitants de la charge fiscale notamment.

Il veillera à intégrer les difficultés budgétaires des autres niveaux de pouvoir, à baisser la fiscalité sur les ménages thudiens, à hiérarchiser, évaluer et objectiver les dépenses, à rechercher un maximum de subventions possibles et à lutter contre toute sorte de gaspillage. En clair, nous souhaitons faire mieux avec la même chose voire moins.

Enfin, le Collège sera attentif à l'évolution de la dette, notamment en limitant la part communale des investissements annuels à 180 euros par habitant.

Conclusion

Dans quelques semaines, ces projets et autres motivations inscrites en résumé dans cette note seront détaillés dans un Plan Stratégique Transversal qui fixera les objectifs stratégiques ainsi que les actions concrètes à mener, en parfaite collaboration avec l'administration et l'ensemble de son personnel.

Avec le PST et la déclaration de politique communale, nous voulons fixer une ligne de conduite à court, moyen et long terme. Notre société évolue et les pouvoirs publics doivent s'adapter, eux aussi, à ces évolutions.

Enfin, soulignons à nouveau que notre volonté est de mettre en place tous ces projets en ne perdant jamais de vue une gestion rigoureuse des finances communales. À cet égard, c'est une véritable vision à long terme que nous avons, notamment en maximisant la recherche de subsides auprès des autres niveaux de pouvoir dont nous dépendons par ailleurs.